

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : DESIGNATION DE DEUX
REPRESENTANTS à la M.J.C.**

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD,
Mlle ZUILI, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN,
DESIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice :	29
présents :	26
votants	29

Absents représentés :

M. AUROY par M. GOSSET - M. CHRETIN par
M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

~~~~~

Monsieur le Maire rappelle  
que fonctionne à Neuville-sur-Saône une *Maison des Jeunes et de la Culture* au  
service de la population.

La commune étant représentée au sein de cet organisme par deux délégués, il  
convient de procéder à leur désignation.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-7,
- Vu le résultat des élections municipales du 11 mars 2001,
- Procède à l'élection de ses représentants au sein de la *MAISON des JEUNES et de la CULTURE*, et désigne en conséquence :

**Monsieur Jean-Claude OLLIVIER**

**Monsieur Martial GONDELAUD**

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 2 mai 2001

- de la publication le 3 mai 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 2 mai 2001